

La portée actuelle de la séparation des pouvoirs

Par **Setnor**, le **02/12/2011** à **10:18**

Bonjour,

Je vous écris au sujet d'une dissertation. Je suis étudiant en première année de droit et je cherche des réponses sur ce sujet car je ne trouve vraiment rien dans mon cours ou sur internet.

Le sujet est : La portée actuelle de la séparation des pouvoirs.

Je pense qu'il faut faire une approche de l'étendue des pouvoirs actuels. La collaboration des pouvoirs.

Pouvez vous m'aider merci.

Par **Rondoudou**, le **02/12/2011** à **22:04**

Bonsoir,

La mise en perspective est intéressante et assez inhabituelle. Que pensez-vous de l'état de la séparation des pouvoirs à l'heure actuelle ? Est-elle efficace, doit-elle être revue ? Le modèle abordé et développé aux XVIIe et XVIIIe est-il tombé en désuétude ?

Voilà pour quelques premières pistes de réflexion. Essayez d'en tirer un problème auquel votre dissertation répondra.

Bonne soirée.

Par **Camille**, le **03/12/2011** à **10:23**

Bonjour,

Ce que j'aimerais surtout savoir, c'est ce que le chargé de TD ou le prof a voulu dire exactement par "la portée de", terme assez vague et presque générique.

D'autant que la question n'est pas "La portée actuelle des pouvoirs", mais "de la séparation des pouvoirs".

Donc qu'est-ce que "la portée de la séparation" ?

Ce qui fait que, si on devine à peu près ce qu'il demande, pas dit que ce soit réellement la bonne traduction de la question.

En tout cas, si l'on s'en tient aux seules définitions du dico du nom "portée", elles ne sont pas d'une grande aide...

[smile25]

Par **Setnor**, le **03/12/2011** à **11:08**

Merci de vos réponses et effectivement, les réponses sur ce sujet ne sont pas très nombreuses.

Je pense qu'on cherche à démontrer dans ce sujet dans une première partie, la théorie qui est censée être mise en place, et dans une seconde, l'application dans les faits de cette dernière.

Je ne sais pas ce que vous en pensez ?

Par **Rondoudou**, le **03/12/2011** à **14:09**

Hum, qu'entendez-vous par "la théorie qui est censée être mise en place" ? Ce plan semble trop théorique et pas assez axé sur les problèmes que soulève la séparation des pouvoirs.

Par **Setnor**, le **04/12/2011** à **11:45**

Je ne distingue pas vraiment de problèmes justement ...

Par **Camille**, le **05/12/2011** à **15:15**

Bonjour,

Vous voulez dire que, dans une actualité plus ou moins récente, vous n'avez pas entendu parler de problèmes sur la "séparation des pouvoirs" ?

Bon, commencez par là

http://www.assemblee-nationale.fr/site-jeunes/documentation/principe_separation_pouvoir.asp#P0_0

Et accessoirement, en cliquant sur le lien "Hiérarchie des normes", qui fait quelques allusions.

Par **ovin**, le **08/07/2014** à **08:43**

ulcoment?